



Politique Ethique et Conformité Groupe

Périmètre concerné	La Politique Ethique et Conformité Groupe (PECG) s'applique à l'ensemble des entités du groupe EDF à l'exclusion des filiales gestionnaires d'infrastructures régulées conformément à leur indépendance de gestion
Références aval	Charte éthique Groupe Code de conduite éthique et conformité d'EDF SA Notes d'instruction et guides supports annexés à la PECG
Propriétaire	Brice Bohuon – Directeur Exécutif Groupe en charge du Secrétariat Général
Rédacteur	Directeur Ethique et Conformité Groupe
Version	2.5 du 12/06/2023

I. OBJECTIFS GENERAUX

Au cours des dernières années, EDF s'est dotée de règles internes visant à garantir le respect des lois et réglementations nationales et internationales. La présente Politique Ethique et Conformité Groupe (PECG) recense les programmes de conformité du Groupe ainsi que les principales règles que les dirigeants doivent impérativement connaître, respecter et faire respecter dans leurs entités, au regard de la cartographie des risques de leurs activités.

La méconnaissance de ces règles expose EDF, ses filiales et les salariés à des sanctions pénales et civiles significatives. Ces manquements peuvent également affecter leur réputation qui compte parmi les meilleures du secteur de l'énergie dans le monde.

La PECG est un document unique, autoportant, dont découlent les notes d'instruction et les guides auxquels il convient de se référer pour l'application de ces règles. Elle définit également les exigences de contrôle interne couvrant les domaines éthique et conformité¹.

La mise en œuvre des règles de la PECG est soumise au dispositif de suivi et d'audit du groupe EDF.

Date : 27/07/2028

Jean-Bernard Levy
Président-Directeur Général du groupe EDF

¹ Le lexique en fin de document définit les expressions et termes utilisés dans le corps du texte.

SOMMAIRE

I.	OBJECTIFS GENERAUX	3
II.	ORGANISATION ETHIQUE ET CONFORMITE AU SEIN DU GROUPE EDF	4
1.	LES ORGANES DE GOUVERNANCE ET DE DIRECTION DU GROUPE EDF	4
a.	Les dirigeants	4
b.	Le Comité exécutif	4
c.	Le Comité de gouvernance et de responsabilité d'entreprise	4
d.	Les administrateurs	4
2.	LA FONCTION ETHIQUE ET CONFORMITE AU SEIN DU GROUPE	4
a.	La Direction Ethique et Conformité Groupe	4
b.	Les responsables Ethique et Conformité	5
III.	LA CHARTE ETHIQUE ET LES VALEURS DU GROUPE	6
IV.	LE PROGRAMME DE PREVENTION DE LA CORRUPTION ET DU TRAFIC D'INFLUENCE	6
1.	LE CODE DE CONDUITE ETHIQUE ET CONFORMITE	6
2.	LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES	7
3.	LE CONTROLE D'INTEGRITE DES RELATIONS D'AFFAIRES	7
4.	LES CONTROLES COMPTABLES	7
5.	LES DISPOSITIFS DE FORMATION	8
6.	L'ENCADREMENT DES CADEAUX ET INVITATIONS	8
7.	LE REGIME DISCIPLINAIRE	8
8.	LE DISPOSITIF DE CONTROLE ET D'EVALUATION	9
9.	LA PREVENTION DES CONFLITS D'INTERETS	9
10.	LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE	10
11.	LES SANCTIONS INTERNATIONALES	10
V.	AUTRES PROGRAMMES DE CONFORMITE	10
1.	LA PREVENTION DU HARCELEMENT ET DE LA DISCRIMINATION	10
2.	LA PREVENTION DES ABUS DU MARCHE	11
3.	LA PREVENTION DU RISQUE DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME	11
4.	LA CONFORMITE AU REGLEMENT EMIR	11
5.	LA CONFORMITE AU REGLEMENT REMIT	12
6.	LA PREVENTION DES MANQUEMENTS AU DROIT DE LA CONCURRENCE	12
7.	LA PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES	13
8.	L'EXPORT CONTROL (BIENS A DOUBLE USAGE)	13
9.	LE DEVOIR DE VIGILANCE	14
VI.	LA PROCEDURE D'ALERTE DU GROUPE	15
VII.	ANNEXES ET REFERENCES.....	16